En second lieu, dans la société en général comme au sein du gouvernement, l'attention est limitée. Il nous est impossible de garder à l'esprit plus d'un certain nombre de sujets à la fois. Le simple fait de circonscrire ces sujets, de les déceler dans la masse d'informations qui nous submergent, constitue un défi constant pour chacun de nous.

Le rôle des médias pose un autre problème. J'estime que nous avons pratiquement atteint le point où aucune idée, aucune politique, ni aucun événement ne peut prétendre à plus d'un semblant d'existence tant que les médias n'en ont pas consacré la réalité. Les événements de Pologne viennent nous toucher dans l'intimité de notre salon. Ce caractère immédiat, ce sont les médias qui le donnent. Par ailleurs, l'Éthiopie pourrait aussi bien se trouver sur une autre planète. Il est tragique que les événements qui s'y déroulent ne paraissent que dans un éclair fugace sur l'écran de la conscience populaire.

La distinction, réelle ou perçue, entre ce que les gouvernements qualifient d'intérêt national et ce que d'autres peuvent revendiquer comme étant l'intérêt public pose un autre problème. Dans les régimes autoritaires, aucune divergence n'est permise entre l'intérêt national et l'intérêt public. Dans les sociétés harmonieuses, il existe un chevauchement considérable de ces deux notions. Lorsque des concepts aussi difficiles à cerner semblent se diriger dans des voies divergentes, cela suscite inévitablement des tensions. Qui, toutefois, est autorisé à s'exprimer au nom de l'intérêt public outre ceux qui ont été élus pour le faire? Les positions nationales peuvent-elles être complètement et toujours ancrées dans le consensus populaire? Quel degré de complexité, ou même de secret, la population, aussi éduquée soit-elle, peut-elle tolérer?

Si je soulève ces problèmes et pose ces questions, ce n'est pas tellement pour leur donner directement une réponse, mais plutôt pour définir une approche de la démarche canadienne en ce qui concerne la politique étrangère et l'intérêt public. Il ne fait aucun doute que nous formons un pays bien étrange — toujours en lutte avec la géographie et fréquemment avec notre milieu, et souvent en conflit avec nous-mêmes.

L'histoire de votre propre institut balise bien l'évolution de l'intérêt public. Du traumatisme de la Première Guerre mondiale est sortie la ferme résolution d'imposer aux politiciens et aux généraux le contrepoids de l'opinion publique. L'après-guerre a vu un éveil croissant à la chose internationale sous l'impulsion nouvelle de la radio et des journaux, et d'ailleurs la conférence de paix de Versailles a agi à cet égard comme point de mire.

On était déterminé à promouvoir un internationalisme éclairé au sein des populations et des gouvernements du globe. L'Institut a été, et demeure, à l'avant-garde de ce mouvement. De toutes les forces libérées par la Première Guerre mondiale, le concept de l'intérêt public, qu'exprimerait la population elle-même, est certes parmi les plus formidables.

Par contraste avec l'œuvre de pionnier que l'Institut a accompli il y a cinquante ans et plus, le domaine de l'intérêt public présente aujourd'hui un panorama qui a énormément évolué. Au Parlement, les comités permanents de la Chambre et du Sénat ont beaucoup contribué, avec l'aide du Centre parlementaire pour les affaires étrangères et le commerce extérieur, à cerner de façon notable les problèmes